

## Atelier 3 :

# Quelles spécificités du Slime en milieu rural ?

**Éléonore VINAIS**, CLER-Réseau pour la transition énergétique

Cet atelier vise à identifier les freins que rencontre le programme Slime en milieu rural, et de mettre à contribution les participants pour mieux les connaître et pour cerner des solutions permettant d'y répondre, qu'elles existent déjà ou qu'il faille les mettre en place.

### Introduction

**Aurélié BOGUET**, ALEC de la Nièvre

Je suis chargée de visite chez des ménages en précarité énergétique depuis 2015 dans le département de la Nièvre, qui compte en moyenne 30 habitants par kilomètre carré, ainsi que 2,5 vaches et un hectare de forêt par habitant. La Nièvre apporte donc un bon exemple pour examiner quelles sont les spécificités de la précarité énergétique en milieu rural, qu'il s'agisse de ses aspects négatifs comme positifs.

Notre atelier commencera par une présentation de ce que sont les territoires ruraux, avant un temps de réflexion collective sur les observations des participants dans leurs territoires, afin d'identifier les problématiques sur lesquelles travailler ensuite en deux sous-groupes. Suivra enfin un temps de restitution collective.

Jusqu'en 2020, l'INSEE définissait la ruralité comme ce qui n'est pas urbain. Mais il y a trois ans, l'INSEE et un groupe de géographes ont défini les espaces ruraux en fonction d'une grille de la densité de population des différentes communes. Quatre échelles de densité ont ainsi été retenues de façon officielle :

- Au-delà de 1500 habitants par kilomètre carré, regroupant 50 000 habitants ou plus : communes urbaines densément peuplées ;
- De 300 à 1500 habitants par kilomètre carré, regroupant de 5000 à 50 000 habitants : communes urbaines de densité intermédiaire ;
- De 25 à 300 habitants par kilomètre carré, regroupant de 300 à 5000 habitants : communes rurales peu denses ;
- Moins de 25 habitants par kilomètre carré, regroupant moins de 300 habitants : communes rurales très peu denses.

En France, selon cette définition, 88 % des communes sont situées en milieu rural, ainsi que 33 % de la population.

**Temps de réflexion collective :** Quelles sont les spécificités de la précarité énergétique du milieu rural ? Quelles sont les spécificités des habitants des zones rurales ? Quels sont leurs métiers, leurs âges, les caractéristiques de l'habitat ? Les contraintes climatiques sont-elles différentes en milieu rural ? Quelles sont les énergies qui y sont utilisées ?

Selon les participants, les **principales spécificités relatives à la précarité énergétique en milieu rural** sont les suivantes :

- Habitat diffus, maisons non mitoyennes et bâti ancien. De plus, bien souvent, des immeubles au départ destinés à un autre usage ont été transformés en logements, ce qui pose entre autres des problèmes d'humidité ;
- Maisons en vente en très mauvais état, notamment dans les bourgs, et nombreux signalements de périls, en particulier *via* Histologe. Fréquence forte des propriétaires occupant des maisons dégradées ;
- Logements souvent sous-occupés, alors que dans un même temps il arrive que les difficultés à se loger soient de plus en plus grandes dans un certain nombre de secteurs ruraux, en particulier dans le secteur locatif, mais pas uniquement. Rareté des logements sociaux et offre de logements inadaptée aux besoins ;
- Dans certains secteurs, problèmes de pénurie aggravés par la multiplication des meublés de tourisme et par les résidences secondaires ;
- Cas de vacance en raison de problèmes de succession ;
- Absence de gaz de ville et recours plus fréquent au fioul, au gaz propane et au bois-énergie, ce dernier étant facile d'accès et souvent peu coûteux ;
- Chauffage électrique souvent prédominant dans les logements récents ;
- Relative rareté des abonnements aux fournisseurs d'énergie alternatifs et attachement des habitants aux fournisseurs historiques ;
- Maisons situées en bout de lignes du réseau électrique ;
- Fréquence des installations électriques non conformes et donc dangereuses ;
- Utilisation fréquente d'appareils de chauffage d'appoint, et notamment de poêles à pétrole, qui sont dangereux pour la santé. L'usage de la cheminée à foyer ouvert est aussi régulièrement observé, même si les inserts se sont généralisés ;
- Fréquence élevée des situations de restriction énergétique et habitude de la sobriété : il est courant que des habitants ruraux se contentent par exemple d'une température intérieure de 16 °C en hiver ;
- Difficultés de chauffage spécifiques en montagne ;
- Toitures endommagées et pénurie de couvreurs dans un certain nombre de territoires ruraux ;
- Rareté des artisans du secteur du bâtiment ;
- Dépendance très forte à la voiture, d'où une fréquence importante de la précarité en termes de mobilité compte tenu des coûts qu'elle engendre ;
- Difficultés d'accès aux services en général et en particulier aux structures sociales, qui se trouvent de plus en plus souvent dans les chefs-lieux des communautés de communes. En ce qui concerne les services sociaux, les habitants ruraux peuvent souvent rencontrer des problèmes d'accès en termes de mobilité, mais craignent aussi très souvent le regard et le jugement de leurs concitoyens. De plus, les CCAS manquent souvent en zones rurales de véritables travailleurs sociaux ;
- Fréquence des situations de non-recours aux droits pour des raisons culturelles ;
- Généralisation des déserts médicaux, donc des problèmes d'accès aux soins ;
- Liens sociaux souvent étroits, d'où une certaine solidarité spontanée : par exemple, le fait qu'un grand-père ne vienne pas chercher sa baguette comme d'habitude à la boulangerie inquiétera immédiatement le voisinage. Les réseaux associatifs sont aussi souvent très forts à la campagne, où le troc, par ailleurs, est courant. Mais à l'inverse, il arrive que des voisins ne s'entendent pas, et nombre de personnes se retrouvent alors d'autant plus isolées ;
- Fréquence des personnes vivant seules, et plus particulièrement des femmes seules ;
- Vie plus agréable qu'à la ville en été ;
- Bonne qualité de l'air extérieur ;
- Animaux de compagnie et petit élevage fréquents ;
- Fréquence des jardins, ce qui est un point positif pour l'alimentation, ainsi que des circuits courts ;
- Variabilité forte des prix de l'eau d'un territoire à l'autre ;

- Absence d'assainissement ou assainissement non conforme.

**Temps de réflexion en sous-groupes :** Séparation en deux groupes, le premier pourrait examiner les solutions techniques et financières aux problèmes évoqués ci-dessus en ce qui concerne le bâti, et le second se consacrer aux problèmes de repérage.

### **1. Restitution des travaux du sous-groupe consacré au bâti**

En milieu rural, le financement des travaux chez des ménages en précarité énergétique peut concerner des approches globales ou des gestes plus spécifiques : électricité, plomberie, isolation, traitement de l'humidité, fenêtres, etc. Un certain nombre de dispositifs d'aides financières peuvent être mobilisés en ce sens. Les premiers sont de droit commun, et d'autres sont spécifiques aux différents territoires, bien que le fait de les solliciter exige toujours du temps et une ingénierie complexe.

Dans ce contexte, l'auto-réhabilitation accompagnée peut apporter des leviers intéressants, notamment lorsque les travaux sont d'ampleur modeste. Dans certains territoires, les Compagnons Bâisseurs peuvent apporter des solutions aux personnes en difficulté pour améliorer leurs logements, par exemple en ce qui concerne la mise en sécurité des installations électriques ou les travaux d'étanchéité. D'autres acteurs sont aussi actifs pour mettre en œuvre l'auto-réhabilitation accompagnée dans de nombreux territoires ruraux. Toujours dans le cadre de l'auto-réhabilitation, il est parfois possible de faire appel à des matériauuthèques et/ou à la filière du réemploi, qui se développent peu à peu. Retour d'expérience d'Energ'éthique 04 : Un technicien réalise de l'ARA en interne sur les petits travaux d'électricité, plomberie, isolation, plâtre.

Au-delà des aides de droit commun et des aides mises en place par les collectivités, d'autres types d'aides peuvent être sollicitées, par exemple auprès des caisses de retraite telles que la CARSAT ou la MSA, qui disposent de fonds pour financer des travaux chez leurs bénéficiaires.

Pour autant, il est souvent difficile en milieu rural de trouver des artisans pour intervenir sur de petits postes de travaux tels que l'isolation de quelques mètres carrés ou la remise à niveau de systèmes de chauffage défectueux.

En parallèle, il faut parfois se focaliser sur des priorités, par exemple en ne traitant qu'une partie des logements, en particulier chez les personnes âgées qui peuvent habiter dans de grandes surfaces, ce qui amène alors à se questionner sur l'occupation des lieux. Parmi les solutions d'urgence envisageables, il est parfois possible de mettre en place des systèmes de chauffage temporaires (la fondation Leroy Merlin a été évoqué pour le prêt de radiateur électrique type bain d'huile) et/ou d'intervenir sur la production d'eau chaude sanitaire ou la ventilation : en effet, il n'est pas toujours possible d'aller dans tous les cas vers des opérations d'ensemble performantes, du moins dans un premier temps. Même si les personnes âgées ont une attache sentimentale de leur maison, la question du relogement a été évoquée. Le Morbihan a testé des "Maisons Partagées" jusqu'à 10 chambres. Il existe également des RPE Résidence pour Personnes Âgées.

Par ailleurs, les aides de l'Anah pour l'adaptation des logements des personnes âgées peuvent dans certains cas être articulées à MaPrimeRénov', ceci en fonction des différentes délégations territoriales de l'Anah. Il existe aussi dans certains cas des financements par des opérateurs en vue de l'adaptation des logements aux personnes âgées, par exemple pour aménager des salles de bain et/ou remplacer des baignoires par des douches.

Ceci étant, pour le moment, les Slime n'ont pas pour fonction d'orienter les ménages vers les artisans, ce qui reviendra plutôt à l'accompagnement renforcé qu'apportera le dispositif MAR. INHARI porte une poignée de dossiers de ce type dans le cadre du Réseau Éco Habitat, mais cela exige beaucoup de temps de travail.

L'expérience d'une autre structure locale montre qu'une chargée de mission à plein temps pourrait gérer à elle seule une quarantaine de dossiers de rénovation globale par an, en articulation avec le travail de l'assistante sociale et en allant parfois jusqu'à la maîtrise d'ouvrage – tout en sachant que le suivi de ce type de dossiers exige cependant en général plusieurs années.

## **2. Restitution des travaux du sous-groupe consacré au repérage**

En zones rurales, de nombreuses personnes en difficulté échappent aux réseaux d'accompagnement les plus classiques – mairies, CCAS ou associations caritatives, pour l'essentiel. Face à cette réalité, il est tout d'abord possible à court terme de faire appel au bouche-à-oreille, qui fonctionne souvent bien : ainsi, une personne qui a bénéficié d'une visite en parlera généralement spontanément à ses voisins et à sa famille, ce qui peut être très efficace.

En parallèle, il faut évidemment activer les réseaux de travailleurs sociaux en les sensibilisant de façon régulière aux enjeux de la précarité énergétique, ce qui exige cependant du temps. Il est aussi souhaitable de faire connaître les Slime à travers les bulletins municipaux, de faire en sorte de repérer les personnes en situation d'impayés de factures d'énergie et autant que possible de mettre en contact les personnes précaires avec les associations caritatives présentes dans les territoires ruraux.

À plus long terme, il faudrait sensibiliser à la précarité énergétique toutes les personnes qui peuvent être en contact des personnes en difficulté – infirmiers, aides à domicile, facteurs, etc. – afin qu'elles puissent les mettre en contact avec les dispositifs tels que les Slime. Il est aussi très important de sensibiliser les élus locaux et les équipes des collectivités afin qu'elles renvoient les personnes précaires vers les personnes-ressources des zones rurales.

D'autres dispositifs sont aussi envisageables à moyen et long terme, comme la mise en place de bus des solidarités ou les systèmes développés par les Locaux-Moteurs. Ces derniers font appel à des habitants-relais rémunérés qui effectuent des porte-à-porte à raison d'environ sept adresses par mois pour entrer dans les logements et expliquer aux habitants rencontrés qu'il est possible de bénéficier d'aides pour l'amélioration des logements, tout en procédant à un premier repérage des situations de précarité énergétique ou d'habitat indigne.

Il est en revanche plus difficile de solliciter et de chercher à rencontrer les habitants des zones rurales dans le cadre de marchés, de fêtes locales ou par l'intermédiaire d'épiceries ou de bars, par exemple, parce que ces lieux sont publics et que les personnes précaires sont très souvent rétives en milieu rural à faire connaître leurs difficultés devant d'autres habitants.